



Montrouge, le 25 mai 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## **QUALITE DE VIE AU TRAVAIL : TDF SIGNE UN ACCORD AVEC LES ORGANISATIONS SYNDICALES**

TDF a signé, ce 23 mai 2018, un accord relatif à la Qualité de Vie au Travail (QVT) avec les organisations syndicales CFDT et CGT pour une durée de trois ans. Dans le prolongement des accords signés sur les thèmes de l'égalité professionnelle femmes-hommes le 21 avril 2017 et du télétravail le 20 février 2015, la Direction de TDF et les organisations syndicales signataires, souhaitent renforcer les mesures déjà existantes en termes d'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle en assurant un droit à la déconnexion aux collaborateurs.

Pour TDF, la qualité de vie au travail est un facteur de développement du bien-être tant individuel que collectif des collaborateurs. À cet effet, la société TDF entend la placer au cœur de sa politique sociale et impulser une démarche permanente de son amélioration pour ses salariés.

Les engagements de TDF en faveur de la qualité de vie au travail s'articulent autour de cinq axes : un cursus de formation destiné aux managers, l'équilibre vie professionnelle et personnelle, la santé et le bien-être au travail, la qualité de l'environnement de travail et les engagements solidaires.

### **L'engagement de tous dans la promotion de la qualité de vie au travail**

Afin d'associer l'ensemble des acteurs à la promotion de la QVT, un cursus de formation sera mis en place à destination de l'ensemble des managers, des membres du comité exécutif (COMEX) et des responsables ressources humaines. Centrée sur le collectif de travail, cette formation vise à promouvoir et diffuser les bonnes pratiques managériales, afin que les principes de la QVT soient présents de manière homogène au sein de toutes les entités de l'entreprise.

### **L'équilibre des temps de vie**

Adhérent à la Charte des « 15 engagements pour l'équilibre des temps de vie » (portée par le Ministère du Droit des Femmes), TDF souhaite garantir à chacun un équilibre entre la sphère professionnelle et la sphère familiale, en facilitant le quotidien. Le nouvel accord vient à ce titre compléter les dispositifs existants, en assurant un droit à la déconnexion et à la « connexion choisie », notamment via des actions de sensibilisation au bon usage des outils numériques.

En complément des mesures existantes liées à la parentalité, TDF s'engage pour une « grand-parentalité active » par la possibilité d'aménagement du temps de travail ou la pose de congés pendant les vacances scolaires et/ou le mercredi pour les salariés grands-parents.

### **La santé et le bien-être au travail**

TDF souhaite poursuivre la mise en place d'actions d'information et de prévention sur la santé des salariés. Les actions visent la prévention renforcée des risques psychosociaux et du harcèlement au travail ainsi que des risques routiers.

Le bien-être au travail passe également par la limitation de l'isolement physique des salariés, et plus particulièrement des techniciens, ainsi que par la promotion et le renforcement du lien social et de la cohésion d'équipe.

### **La qualité des environnements de travail**

TDF a la volonté de moderniser ses espaces de travail, en proposant à ses salariés des équipements et principes d'aménagement innovants. Dans la lignée des déménagements de ses sites parisiens

et du site régional de Lyon, TDF souhaite développer un modèle immobilier commun dans le cadre des éventuels futurs déménagements ou réaménagements de sites régionaux.

### Les engagements en matière de solidarité et de diversité

Afin de répondre aux situations d'urgence des salariés venant en aide à leurs proches, TDF a souhaité encadrer le don de jours de congés en créant un Fonds de Solidarité.

TDF souhaite également valoriser l'engagement citoyen de ses collaborateurs, que celui-ci soit solidaire, humanitaire ou civique, en participant financièrement à des associations, après sélection d'un Jury, dans lesquelles les salariés sont engagés à titre extra-professionnel ou en soutenant les salariés réservistes. L'entreprise est aussi partenaire d'associations dans lesquelles ses salariés peuvent participer (mentorat de jeunes issus de milieux populaires avec les associations « *Passport avenir* » et « *Nos Quartiers ont du Talent* », immersion en entreprise de militaires blessés en opération avec l'organisme de la Cellule d'aide aux blessés de l'Armée de Terre, soutien à la féminisation des métiers techniques avec l'association « *Elles bougent* », etc.).

**Christophe Maximilien, DRH du groupe, confirme l'engagement de TDF :** « *Cet accord intervient dans un contexte de croissance pour TDF. Nous nous félicitons des actions que nous lançons car elles ont été pensées pour les besoins et le bien-être des collaborateurs. Nous avons souhaité responsabiliser les managers et protéger les salariés tout en leur laissant la liberté de gérer l'équilibre de leur vie professionnelle et personnelle. Une performance sociale efficace aura des répercussions positives sur la performance globale de l'entreprise et sur notre attractivité en tant qu'employeur. Cet accord est le fruit d'une négociation constructive et responsable avec nos partenaires sociaux.* »

\*\*\*\*\*

### À propos du Groupe TDF

Opérateur d'infrastructures neutre et ouvert, TDF accompagne les acteurs du numérique dans leurs enjeux stratégiques de connectivité en Métropole comme en Outre-Mer. Que ce soit pour la diffusion radio et TNT, la couverture Très Haut Débit mobile ou le déploiement de la fibre, TDF, leader avec 13 900 sites, apporte à ses clients une expertise métier, un mix technologique unique et innovant ainsi qu'une proximité territoriale de premier plan. Dans un univers chaque jour plus connecté, TDF permet depuis plus de quatre décennies, aux télécoms et aux médias, de relier partout, plus vite, les territoires et les Français.

\*\*\*\*\*

### Contact presse TDF

Pauline Mauger

Tél. : 01 55 95 11 07 - Courriel : [pauline.mauger@tdf.fr](mailto:pauline.mauger@tdf.fr)

 [www.tdf.fr](http://www.tdf.fr)

